Classement selon la directive 2006/7/CE

E Excellente qualité	B Bonne qualité	S Qualité suffisante	I Qualité insuffisante
P Insuffisamment de prélèvements		N Site non classé	

Le nombre situé avant la lettre correspond aux nombres de prélévements effectués dans l'année.

A partir de la saison balnéaire 2013, le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive européenne 2006/7/CE.

11 - AUDE

Commune	Point de prélèvement	Type d'eau	2023
ARQUES	LAC DU VILLAGE DE VACANCES	douce	5N
BELCAIRE	LAC DES FERRIÈRES	douce	5E
BIZE-MINERVOIS	LE GUE SUR LA CESSE	douce	5B
CARCASSONNE	LAC DE LA CAVAYÈRE	douce	10E
DUILHAC-SOUS-PEYREPERTUSE	MOULIN DE RIBAUTE	douce	5E
LAGRASSE	SAINT JEAN SUR L'ORBIEU	douce	5I
MIREPEISSET	LA GARENNE SUR LA CESSE	douce	5E
PRADELLES-CABARDES	LAC BIROTOS	douce	5E
PUIVERT	LAC DE FONTCLAIRE	douce	5E
RIBAUTE	LE PONT SUR L'ORBIEU - LES FARGUES	douce	5E
SAISSAC	LAC DU LAMPY	douce	5E
SAISSAC	RETENUE SUR LE PICOU	douce	5E